

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an. Pour six mois, 14 francs. Pour trois mois, 7 50 francs.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 36.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIEN et C^o, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIEN et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 21 novembre 1865

BULLETIN.

Le discours prononcé par le roi Victor-Emmanuel, à l'ouverture de la session des Chambres italiennes, est un manifeste visiblement unitariste. Le roi déclare que son gouvernement se verra vaincre tous les obstacles qui s'opposent à la complète revendication de l'autonomie italienne. On ne saurait plus clairement faire allusion aux prétentions insistantes sur Rome et sur Venise.

La convention de septembre sera lue et discutée entièrement dans le délai qu'elle assigne, dit Sa Majesté. Il est désormais facile d'attendre, ajoute-t-elle. Le sens de cette phrase est significatif.

Quant aux négociations entre Florence et Rome, le discours du Trône constate qu'elles avaient pour unique objet des intérêts religieux et que c'est le gouvernement italien qui les a interrompues lorsque, dit-il, elles lui ont semblé porter atteinte aux droits de la couronne et de la nation.

Après avoir affirmé, comme intention expresse de son gouvernement, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et la suppression des corporations religieuses, le roi Victor-Emmanuel fait appel au dévouement des fils de l'Italie si de nouveaux combats devenaient inévitables.

En résumé, ce discours est plus militant que pacifique; il obtiendra l'approbation du parti révolutionnaire de l'un et de l'autre côté des Alpes.

On s'occupe activement au ministère de la guerre de l'exécution du décret portant réduction des cadres de l'armée. Les congés délivrés par suite de cette mesure coïncideront avec le licenciement des hommes dont le temps de service expire au 31 décembre.

Il est inutile d'ajouter que très probablement, la proportion observée dans les précédentes années entre le contingent actif et le contingent de réserve sera maintenu.

Les réductions maritimes, dit le *Bulletin de Paris* suivent de près celles de l'armée de terre. On mande de Toulon que 1200 recrues destinées à la flotte anglaise vont être renvoyées dans leurs foyers. Une dépêche de la même ville annonce que le 19^e régiment de ligne arrivant de Rome a été dirigé sur Bourges et les autres garnisons du centre.

Le *Times* de Londres du 20 dit que les ministres, réunis en conseil samedi dernier, ont résolu d'adresser des remontrances énergiques à l'Espagne, relativement à la conduite de cette puissance vis-à-vis du Chili. Un courrier de cabinet est parti de Londres, samedi, avec des dépêches pour Madrid.

La France, dit l'*Evening-Star*, ayant donné l'exemple du désarmement, l'Espagne va réduire son armée, et l'Autriche annonce l'intention d'en faire autant. Il faut espérer que le roi de Prusse et l'Angleterre imiteront cet exemple.

Le *Morning-Post* publie aussi un article sur la nécessité pour l'Italie et l'Autriche de suivre l'exemple de l'empereur Napoléon en procédant à la réduction de leurs armées.

Des lettres de Rome nous apprennent que le Pape a voulu recevoir les officiers des corps qui sont rentrés en France. Le Saint-Père leur a adressé quelques paroles, mais il était tellement ému qu'il n'a pu terminer. Il a donné au général Pothès et à chacun des officiers supérieurs un magnifique camée et une médaille aux autres officiers.

Les troupes pontificales ont pris leurs postes sur la frontière, mais sur une ligne qui les éloigne un peu des postes italiens.

On apprend d'Athènes que le ministère Bulgare vient de donner sa démission motivée sur le refus du roi de proroger ou de dissoudre la Chambre. Une grande agitation régnait à Athènes.

D'après les nouvelles d'Haïti, le président Geffard combattait l'insurrection avec succès. Le vaisseau de la marine

anglaise le *Bulldog* pareil bombardé Port-au-Prince sous prétexte d'une insulte faite par les insurgés au consul anglais. Le *Bulldog* aurait échoué et aurait sauté par suite d'une explosion de poudre.

Les nouvelles de la Jamaïque du 28 octobre portent que l'insurrection est complètement éteinte. Gordon avait été exécuté; Paul Bogle devait également être exécuté.

J. REBOUX

On lit dans le *Moniteur* :

Il paraît nécessaire, pour éviter des appréciations excessives ou incomplètes sur les conséquences et la portée du décret du 15 novembre de préciser le chiffre de la réduction qu'il opère sur l'effectif de l'armée et de déterminer l'économie qui en résultera sur le budget du département de la guerre.

Le cadre d'une compagnie ou d'un escadron se compose des officiers, sous-officiers, caporaux ou brigadiers, tambours ou trompettes, soit de 19 militaires pour une compagnie et de 35 pour un escadron.

Le cadre d'une batterie à pied, formé des mêmes éléments, s'élève à 32 hommes; celui d'une batterie montée, à 46.

Il faut multiplier ces chiffres par ce nombre de compagnies, escadrons ou batteries dont les cadres ont été supprimés par le décret du 15 novembre, pour connaître la réduction d'effectif opérée dans l'année; cette réduction s'élève à 10,396 hommes. Quant aux soldats qui figuraient dans ces cadres, ils doivent être repartis dans les compagnies, escadrons ou batteries conservées.

Les économies que ces mesures doivent amener dans le budget de 1867 se décomposent ainsi :

1 ^o Solde des cadres supprimés	4,115,000 fr.
2 ^o Réduction d'effectif résultant de la suppression même de ces cadres et de quelques dispositions accessoires	6,000,000
Total	10,115,000 fr.

Les services administratifs du département de la guerre devront éprouver des réductions analogues dans les éléments dont ils se composent, soit aux termes du décret du 15 novembre, soit en vertu des

différentes mesures d'ordre qui seront exposées dans la note préliminaire du budget. Ces économies atteindront le chiffre de 1,320,000 fr. La réduction totale s'élèvera ainsi à 13,435,000 fr. Mais il convient d'en déduire la dépense affectée à la création de trois nouveaux bataillons de tirailleurs algériens, représentant environ 790,000 fr. L'économie finale et effective sera donc pour le budget de 1867 de 12,645,000 fr.

Ces chiffres démontrent victorieusement que les conditions de la bonne organisation et de la force de l'armée ont été sagement conciliées avec les exigences financières, et qu'aucun des deux grands intérêts qui se trouvaient en présence n'a été sacrifié à l'autre. Si quelques suppressions d'emplois ont été inévitables, les mesures prises par le gouvernement et la haute sollicitude de l'Empereur pour tout ce qui tient à l'armée sont un sûr garant qu'aucune situation particulière ne sera laissée en souffrance.

Le taux des escomptes.

A voir le soin qu'on y apporte, le temps qu'on y met, il est permis d'espérer que l'enquête ouverte à Paris sur l'escompte des capitaux et le taux des escomptes, aboutira à un résultat considérable. Mais ce résultat se fera probablement attendre. Or, le commerce, l'industrie, l'agriculture sont pressés de sortir de la situation que la cherté de l'argent leur fait subir. Cette impatience s'explique surtout par le mouvement transactionnel de fin d'année. Décembre est le temps de moisson pour le négociant. Souhaitons qu'il ne recueille pas seulement une glane insuffisante. Dans tous les cas, on lui rendrait service en ramenant le taux des escomptes à un chiffre moins onéreux que celui qui le tient la Banque de France.

Rarement, dit avec raison un journal, les circonstances furent plus favorables à une extension des affaires, et, par conséquent, du crédit. Pas une complication, pas un prétexte de difficultés ou de conflits ne menacent la politique française. La réduction de l'armée dit hautement que la paix est désormais fortement assurée et que la France peut donner sans crainte l'exemple du désarmement. Un système de sages et efficaces économies rétablit, dans les conditions les plus satisfaisantes, l'équilibre de nos finances. Nos échanges avec l'Amérique du Nord, déli-

crée des calamités d'une longue durée civile, reprennent sur une large échelle, et nos relations avec le Mexique et l'Amérique du Sud se développent dans des proportions inattendues. Enfin, voici bientôt l'Exposition universelle, pour laquelle notre industrie et notre commerce préparent toutes leurs forces afin de soutenir dignement l'honneur de la production nationale.

Quelle est, en cet état des choses, la mission de la Banque de France? Evidemment d'abaisser les barrières qui gênent au développement de la production et du travail, le crédit capitaliste. La Banque avec un escompte de quatre cents millions, ne peut pas maintenir plus longtemps son escompte au taux annuel, qui n'est évidemment pas en rapport avec l'ensemble de la situation économique, financière et politique du pays. Tout lui conseille de ne pas se laisser devancer par l'Angleterre et de prendre hardiment l'initiative d'une réduction d'intérêt qui rendra aux transactions l'impulsion qui leur est nécessaire.

Sans nul doute, les personnages entendus par la commission d'enquête, tous notables et compétents, n'auraient pas manqué de faire ressortir la position relativement onéreuse, en matière d'escompte, du commerce de la province. L'argent qu'on a facilement à Paris à six pour cent, nous revient à huit au plus bas moi, étant compris les appendices de toute sorte. Cela ne diminue pas d'une centaine nos frais courants, et ne fait pas sortir plus vite du magasin nos marchandises. Il est urgent d'aviser. Privilège, obligé. Nous trouvons très bien qu'on ne marchandé pas à la Banque de France ses avantages; mais à une condition, c'est qu'elle en fera sérieusement profiter la propriété, le négoce, l'industrie.

A. BAYVET.

On dément aujourd'hui le bruit rapporté par plusieurs journaux et correspondances, d'une réduction à 80,000 hommes du contingent d'appel fixé à 100,000 hommes par le corps législatif dans sa session de 1865.

On avait dit que peut-être le futur contingent militaire subirait une réduction; c'est-à-dire qu'on le ramènerait au chiffre de 80,000 hommes.

Voici la vérité : Le gouvernement, pour l'économie du Trésor, renvoie dans leurs foyers un certain nombre de cavaliers et de fantassins; mais il doit tenir et il tient

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 22 NOVEMBRE 1865.

N° 12

FEMME D'UN VANITEUX.

LES ÉPOUX.

(Suite — Voir notre dernier numéro.)

Carlos venait souvent. Ses manières avec Hélène respiraient tant d'amitié, un dévouement si sincère qu'elles devaient faire impression, malgré elle, sur cette femme négligée par son mari. Albert, l'amour et la galanterie mêmes, en présence de témoins, ne lui adressait jamais une parole caressante dans la tête-à-tête. La société de M. Marsange devint donc pour elle un besoin du cœur, sans qu'elle vit dans ce besoin autre chose que de l'amitié. Jamais, elle ne songea non plus que cette amitié pouvait renfermer un danger pour son repos.

Un soir, Carlos trouva Hélène seule et lui demanda : « Si je vous fais une question, répondrez-vous franchement, bien franchement ? — Oui, si c'est possible. — La franchise l'est toujours avec un ami que l'on sait dévoué. Et vous ne doutez point de mon dévouement, n'est-ce pas ? — Voyons votre question, répliqua-t-elle en souriant. »

« Vous ne m'avez pas encore dit si vous croyez à mon amitié !... A ces mots, il la regarda un moment avec une expression si passionnée qu'elle eût certainement répondu non. Elle avait rencontré cet ardent et noir fixé sur elle. Mais elle tenait les yeux baissés sur son ouvrage. — Je juge superflu de vous répondre, dit-elle; vous savez trop bien que j'ai foi et confiance entières en votre amitié. — Et elle leva les yeux; mais lui, il détournait les siens, craignant sans doute qu'elle n'y lût ses sentiments. — Merci, Hélène ! Maintenant je serai plus à l'aise pour vous poser ma question. Albert désire-t-il être décoré ? — Elle rougit très-fort et baissa la vue sur son ouvrage. Oui, son mari désirait la croix, et elle le savait bien, et c'était même un des motifs pour lesquels il l'avait priée d'être aimable avec Carlos. Il lui repugnait de dire oui; dire non eût été mentir. Elle resta muette. Carlos se pencha et la regarda fixement, comme pour la prier de répondre; mais elle persista dans son silence. Alors il reprit : — Trouvez-vous humiliant de me faire une réponse affirmative ? — Sa voix et surtout son regard avaient une expression de doux reproche. Hélène leva les yeux. — Presque, répondit-elle. — Pourquoi cela ? Mon amitié est-elle si peu de chose à vos yeux ? — Vous savez bien le contraire. — Moi ? Non, Hélène, je n'ai point ce bonheur-là, répliqua-t-il vivement en lui saisissant la main. Mais il la lâcha aussitôt et ajouta :

« Pourquoi ne pas me répondre tout simplement oui ou non ? — Si vous m'avez demandé : « Souhaitez-vous un prix pour le nouveau poème que vous composez en ce moment ? » je vous aurais dit oui sans détour, parce que ma franchise n'aurait compromis que moi-même, et peu importe comment on me juge. Mais il s'agit d'un autre, de mon mari... — Elle se lut et apporta à sa broderie un redoublement d'activité. Carlos attachait sur elle un regard sombre. — Vous l'aimez donc beaucoup ? » demanda-t-il d'un ton qui fit sur Hélène une impression pénible. Elle répondit avec une douce gravité : — Une femme ne doit-elle pas aimer son mari par dessus tout ? — Si vous avez raison; qui aimerait elle, sinon l'homme qu'elle a choisi librement ? Mais revenons à notre point de départ. — Il se passa la main sur le front, comme pour dissiper les idées amères et sombres qui s'y étaient reflétées un instant. — Seriez-vous heureuse de voir votre mari décoré ? — Très-heu reuse. — Pourquoi ? Parce que cette distinction flatterait votre vanité ? — Peut-être, dit-elle en souriant. Mais, plaisanterie à part, je serais fière d'avoir un mari qui l'eût gagnée par son mérite. — Ainsi, vous êtes ambitieuse pour le compte de votre mari ? — Sans doute ! Et c'est, je pense, la seule ambition permise à une épouse. — Vous ne vous êtes pas toujours contentée de celle-là. — En effet, j'ai été et je suis encore ambitieuse pour mon propre compte. — Elle se renversa dans son fauteuil et,

les yeux fixés sur un tableau, elle ajouta, le regard pensif :

« Mais nous sommes excusables, nous autres femmes sans enfants, de nous livrer à quelque fantaisie. A quoi nous occupons-nous ? — A faire du bien. — C'est juste; mais la bienfaisance même laisse encore beaucoup de loisirs aux gens qui n'ont pas d'autre occupation. D'ailleurs, ces essais poétiques, s'ils ne servent à rien, ne font pas de mal non plus. Ils ne sont que le trop plein de sentiments qui ont besoin de s'épancher. Ce n'est point par vanité qu'elles écrivent, ces pauvres rêveuses dont l'existence est vide. Elles cèdent à une irrésistible impulsion; exhaler les mouvements de leur âme leur procure un soulagement ineffable. Aux heures où l'inspiration les enlève loin, bien loin des vulgaires réalités, que leur importe le blâme ou la louange ? L'ambition n'existe point dans ces moments-là; elle ne naît que plus tard, quand le froid raison et l'amour-propre se réveillent avec leurs calculs. — Jamais Hélène n'avait parlé si ouvertement à M. Marsange. A son insu, ses paroles retombaient évidentes dans des choses que Carlos n'avait fait que soupçonner jusque-là. — Ainsi, reprit-il, si vous aviez été mère, vous ne seriez pas devenue femme de lettres ? — Jamais ! Mais, alors, je n'aurais pas eu de temps pour la rêverie. — Ni pour le plaisir ? — Le plaisir ? Je n'en aurais plus trouvé que dans mon intérieur. — Son œil rayonnait d'un merveilleux éclat, et l'expression d'un sentiment plein

d'inexprimables délices animait toute sa physionomie.

« Quelle excellente mère elle eût été, pensa Carlos, qui ne pouvait détourner ses regards de la jeune femme. O sort ! que n'ai-je connu plus tôt sa valeur ! — Puis il reprit en étouffant un soupir : — Mais peut-être l'imagination embellit-elle à vos yeux un bonheur que, dans la réalité, vous n'auriez pas estimé si haut. Que vous en semble ? Auriez-vous eu le courage de renoncer pour vos enfants à ces plaisirs qui vous sont devenus un véritable besoin ? — Un besoin, dites-vous ? s'écria-t-elle en tournant avec vivacité son visage vers Carlos. Ah ! que vous me connaissez mal ! — S'ils n'en sont pas un, qu'est-ce qui peut donc vous contraindre à gaspiller dans cette vie superficielle du monde votre esprit et votre santé. — Le mot *contraindre*, sur lequel appuyait M. Marsange, parut rappeler Hélène au sentiment de sa position. Sa physionomie, un moment transformée par cette expression candide et extatique qui la distinguait dans sa première jeunesse, reprit tout à coup son air habituel de calme et de réserve.

« Rien ne m'y force, dit-elle, mais je suis le torrent, faute de m'intéresser à quelque chose de mieux... N'en parlons plus. Quant à mes essais poétiques, ils ont cela de bon qu'ils me procurent une occupation en rapport avec mes goûts. Et je m'en félicite, en dépit du blâme que ma métromanie m'attire de votre part, ajouta-t-elle en souriant. — Je ne la trouve plus représentable.